

Nom :

Prénom :

Formation :



PARCOURS DE FORMATION A1/A2

Vous allez apprendre à manipuler une motocyclette, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement ou disponibles sur RDV.

Les séances sont organisées soit sous forme de stages de 3 jours, avec 6 modules de 3 heures trente chacun comportant des cours et des tests soit par séances de 2 heures sans tests.

Module 1 :

- Signalisation horizontale et verticale, règles de circulation
- Croisements, dépassements et règles d'arrêt et stationnement

Module 2 :

- Alcool, drogues, médicaments
- Fatigue, inattention
- Vitesses, distances de sécurité, distances d'arrêt

Module 3 :

- Circulation de nuit et intempéries, tunnels et passages à niveau
- Permis à points, infractions et sanctions
- Premiers secours, protéger alerter secourir

Module 4 :

- Règles spécifiques liées aux deux roues, circulation inter file
- Equipements du motard

Module 5 :

- Eléments mécaniques, vérifications techniques
- Installation sur la machine, passager, chargement
- Contrôler son environnement

Module 6 :

- Placement sur la chaussée, franchissement des intersections
- Règles de priorités, feux tricolores et carrefours à sens giratoire

Tests de code

L'entraînement au code pourra être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD ou Box ou avec un enseignant. Une séance de test dure une heure et se déroule collectivement, les horaires des séances sont affichés dans l'établissement. Un livre de code ainsi qu'un accès internet est fourni afin de compléter la formation de façon autonome et individuelle. Le suivi des tests effectués sur internet est consulté par le formateur et fait l'objet d'analyses sur les résultats obtenus et l'assiduité.

Parcours pratique

La pratique se compose de cours hors circulation (Plateau) et de cours en circulation (Route)

La phase de pratique débute à l'issue de la phase théorique, les cours sont individuels ou collectifs et dispensés par un enseignant diplômé avec des véhicules homologués de la catégorie de permis adaptée. Les cours pratiques se déroulent sur une durée de deux heures. Les cours sont disponibles du lundi au samedi, sur rendez-vous.

➤ Plateau

Les cours sont dispensés sur une piste fermée à la circulation, avec 3 élèves maximum par cours de 2 heures, chaque élève dispose d'une moto pour lui seul hormis pour les entraînements avec passager.

Les exercices proposés visent à démontrer la maniabilité de la machine à différentes allures, de ce fait, les cours de plateau ne s'articulent pas uniquement autour des parcours demandés lors de l'examen.

➤ Route

La conduite sur route débutera avec l'accord de votre formateur, une fois le niveau de maîtrise mécanique jugé suffisant.

Pendant la phase de conduite sur route, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Le parcours proposé et le niveau des exercices demandés sera évolutif et en relation avec votre niveau d'apprentissage et les compétences acquises précédemment.

L'enseignant assure la leçon avec un véhicule de la catégorie A ou B et donne les consignes de circulation par liaison radio.

En début de séance pratique, l'enseignant définit avec vous un ou plusieurs objectifs à travailler durant la leçon. Le bilan de fin de séance porte sur l'évolution et/ou la validation des objectifs choisis. Votre progression est notée par l'enseignant dans la fiche de suivi papier ou numérique et reportée par vos soins dans votre livret d'apprentissage.